Image not found or type unknown

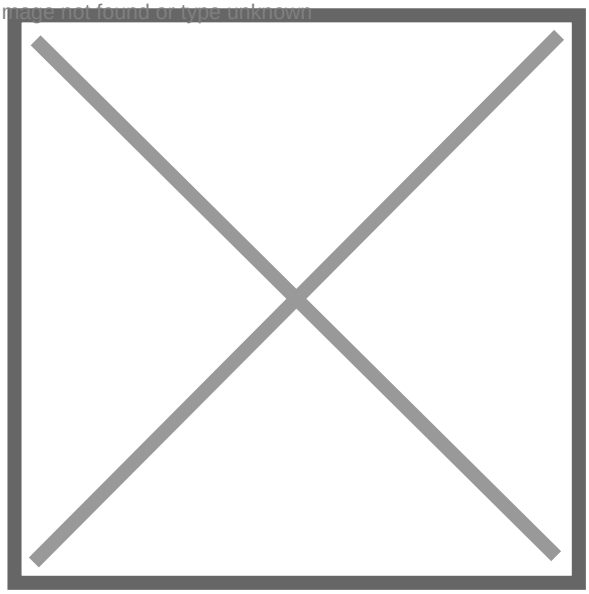

Regroupement familial sur Madagascar.

Par **kassim**, le **20/01/2012** à **03:34**

Bonjour,

Je suis malgache et mariée à un ressortissant francais. Je ne trouve pas de boulot et on a très peu de revenus. Je dois faire venir mes 2 enfants de 14 et 15 ans qui sont restés à Madagascar. Comment dois je faire ?

Je précise que j'habite l'Ile de la Réunion et c'est très difficile d'avoir un emploi. Là, ça fait 18 mois que je suis à la Réunion. Comme convenu, on doit attendre 18 mois pour le regroupement, malheureusement on nous demande un bilan de comptabilité à mon conjoint et à moi, bilan qu'on ne peut pas fournir puisque notre revenu est très minime. Grosso-modo, les papiers importants sont nos revenus, moi je n'en ai aucun et celui de mon mari est minime. Que peut-on faire, svp ? votre aide nous sera très précieuse. J'espère vous relire, à tres vite et merci de votre soutien et de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés